

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INSPÉ

Séance du mardi 21 janvier 2020

Treize membres du conseil scientifique étaient présents ou représentés, cinq procurations ont été enregistrées à l'ouverture de la séance. La procuration établie par madame Célia SCHNEEBELI n'a pas pu être enregistrée, madame Elsa LANG RIPERT étant déjà bénéficiaire d'une procuration.

Présidente du conseil scientifique

Madame Elsa LANG RIPERT – Directrice de l'INSPÉ

Vice-présidente du conseil scientifique

Madame Martine JACQUES – Chargée de mission Recherche de l'INSPÉ

Représentants des doctorants

Monsieur Mohamed ALI ELMI – procuration à madame Océane VILCHES

Madame Océane VILCHES

Personnalités extérieures

Monsieur Arnaud MOULY – Directeur adjoint INSPÉ Besançon – procuration à madame Géraldine FARGES

Membres désignés par chaque directeur de laboratoire participant aux activités de recherche de l'INSPÉ

Monsieur Daniel RAICHVARG – CIMEOS

Madame Sophie NICKLAUS – CSGA – procuration à madame Elsa LANG RIPERT

Madame Géraldine FARGES – IREDU

Monsieur Jean-François GIRET – IREDU

Madame Lucie CORBIN – LEAD

Monsieur Arnaud WITT – LEAD – procuration à Lucie CORBIN

Madame Nathalie CARTIERRE – Psy-DREPI

Madame Hélène FRETTEL – TIL - procuration à madame Martine JACQUES

Invités :

Monsieur Gracian DIDIER – Responsable administratif de l'INSPÉ

Monsieur Philippe RATAT représentant madame Nadine RAYSSAC – CANOPÉ

La fiche navette, qui pourra être pré-complétée avec les éléments financiers, sera jointe aux notifications d'attribution des BQR. Un rappel sera fait aux porteurs des projets au début du mois de mai.

Dans la continuité du bilan comptable et scientifique à mi-parcours, il est rappelé, comme indiqué dans le dossier de constitution de la demande, que le porteur de projet s'engage à fournir un court rapport au conseil scientifique de l'INSPE (rappelant les objectifs qui étaient visés, explicitant ce qui a été réalisé, résumant les résultats qui ont été obtenus). De plus, les porteurs de projet et/ou les membres participant au projet s'engagent à présenter leurs travaux et résultats dans le cadre des journées de la recherche organisées à l'INSPE de Bourgogne.

3 – Évaluation des projets BQR

L'évaluation porte sur :

- sept demandes BQR pour un montant de 11 752 € : deux poursuites de projets de recherche déjà financés, trois nouveaux projets de recherche et deux manifestations scientifiques.
- une demande hors-BQR à hauteur de 250 € pour une participation à un colloque.

La totalité des demandes s'élève à 12 002 €. En conformité avec la décision prise lors de la dernière séance du conseil scientifique en date du 15 novembre 2019, monsieur Gracian DIDIER indique que l'enveloppe disponible ce jour est de 14 000 €, soit 70 % du montant total de la somme allouée au BQR pour l'année civile 2020. Il précise que les crédits ont été répartis de la manière suivante au budget initial (BI) : 15 000 € en fonctionnement et 5 000 € en masse salariale. Si une augmentation de l'une ou de l'autre ligne budgétaire est nécessaire, le réajustement s'opérera lors du budget rectificatif (BR).

3

Madame Martine JACQUES présente les différents projets sollicitant un soutien financier. Suite aux échanges après lecture des grilles d'évaluation, les décisions suivantes sont prises :

- projet « Compétences et insertion professionnelle des jeunes diplômés de formation professionnelle au niveau régional » présenté par madame Claire BONNARD. La demande porte sur un salaire d'IGE d'un mois à temps plein pour la passation de questionnaires pour un montant de 2 600 €. À l'unanimité, les membres du conseil scientifique octroient la somme demandée, soit 2 600 €.
- projet « le musée imaginaire de Frédéric DARD » présenté par monsieur Hugues GALLI. La demande porte sur une contribution aux droits de reproduction d'œuvres pour un montant de 500 €. Souhaitant des renseignements complémentaires, le conseil décide d'ajourner sa décision. Les experts, nommés sur ce projet, devront réexaminer le projet à la lumière des nouvelles informations obtenues.
- projet « l'effet des compétences transversales sur les pratiques pédagogiques des enseignants universitaires » présenté par madame Marielle LE MENER. La demande porte sur des frais de déplacement à hauteur de 500 € et des heures de vacation pour la retranscription d'entretiens pour un montant de 797 €. À l'unanimité, les membres du conseil scientifique octroient la somme demandée, soit 1 297 €.

- projet « Évaluation d'une expérimentation d'aménagement du temps scolaire en collège » présenté par madame Sophie MORLAIX La demande porte sur des heures de vacation pour un montant de 1 593 € à des fins de traitement des résultats d'enquêtes.
Madame Lucie CORBIN ne prenant pas part au vote, la décision d'octroi de l'aide à hauteur du montant demandé est prise avec 11 voix pour.
- projet « motivations des étudiants internationaux venant étudier dans le système universitaire français » présenté par madame Cathy PERRET. Le demande porte sur le recrutement d'un contractuel afin de travailler sur l'analyse statistique pour un montant de 2 800 €. Le conseil décide de reporter sa décision afin d'interroger madame Cathy PERRET sur l'identité de l'initiateur-riche de l'enquête, sur les différents collaborateurs concernés et la place des organismes de l'université de Bourgogne dans ce projet.
- manifestation « Pratiques d'évaluation au quotidien » qui aura lieu le 8 avril 2020 organisée par madame Sophie GENELOT. La demande porte sur diverses dépenses (frais de déplacement, impressions de posters ...) en lien avec l'organisation de l'événement pour un montant 962 €. À l'unanimité, les membres du conseil scientifique octroient la somme demandée, soit 962 €.
- manifestation « Accompagner la migration : des représentations à l'action » qui aura lieu les 26 et 27 novembre 2020 organisée par madame Caroline RAULET-MARCEL. La demande porte sur des frais de restauration à hauteur de 2 000 €
En raison du montant jugé élevé pour des frais de restauration, le conseil décide, avant de se prononcer, de solliciter madame Caroline RAULET-MARCEL afin qu'elle précise le nombre de participants attendus à cet événement.
- la dernière demande, hors BQR, concerne la demande de monsieur Loïc SZERDAHELYI pour sa participation au colloque « Éducation physique : conceptions et débats » qui aura lieu les 13 et 14 février 2020 à Angers. Il sollicite un soutien financier à hauteur de 250 € pour ses frais de transport et d'hébergement.
À l'unanimité, les membres du conseil scientifique octroient la somme demandée, soit 250 €.

4

À l'issue de l'examen des dossiers présentés ce jour, le montant total du financement accordé s'élève à la somme de 6 702 €.

Les projets, qui font l'objet de demande de complément d'informations, seront remis à l'ordre du jour lors de la prochaine séance du conseil scientifique.

En l'absence de questions diverses et l'ordre du jour étant épuisé, madame Elsa LANG RIPERT lève la séance à 17h10 tout en informant les membres du conseil de la date de la prochaine séance qui aura lieu le 14 février 2020.

La Présidente du conseil scientifique


Elsa LANG RIPERT